



Compte rendu du Conseil de l'École Doctorale 558

« Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage »,

le 28 septembre 2020 à 14h, Université de Rouen, IRIHS -Salle N° 2

Présent.e.s à Rouen :

Alexandra Merle (directrice de l'École doctorale), Michel Biard (directeur adjoint, Rouen), Marianne Bouchardon (CÉRÉDI, Rouen), Karine Winkelvoss (ERAC, Rouen), Orlane Drux et Jason Quemener (représentant.e.s des doctorant.e.s, Rouen), Isabelle Maillard (gestionnaire de l'ED, Rouen).

À distance :

Jérôme Laurent (directeur adjoint de l'ED, Caen), Laurence Mathey (directrice adjointe de l'ED, Le Havre), Salih Akin (DYLIS, Rouen), Anna Bellavitis (GRHis, Rouen), Françoise Baillet (ERIBIA, Caen), Caroline Blonce (HisTeMé, Caen), Harri Veivo (ERLIS, Caen), Anne-Marie Le Chevrel (gestionnaire de l'ED, Caen), Victor Faingnaert et Louise Sampagnay (représentant.e.s des doctorant.e.s, Caen).

Excusé.e.s : Gilles Olivo (Identité et subjectivité, Caen), Thierry Ruchot (CRISCO, Caen)

A 14h, Alexandra Merle ouvre la séance en remerciant toutes les personnes présentes dans la salle et en visioconférence de leur disponibilité. Après avoir demandé s'il y avait des sujets à inscrire dans les « questions diverses », elle sollicite les membres du Conseil pour assurer le secrétariat de la séance : Karine Winkelvoss (ERAC) accepte cette tâche, ce dont elle est vivement remerciée.

• **Approbation du Compte rendu du Conseil du 1^{er} juillet 2020**

Le premier point à l'ordre du jour est l'approbation du compte rendu du Conseil du 1^{er} juillet, établi grâce à Louise Sampagnay, représentante des doctorant.e.s (Caen), à qui Alexandra Merle exprime ses remerciements.

Le compte rendu est approuvé ; seuls deux membres du Conseil, qui n'étaient pas présents lors de la réunion du 1^{er} juillet, préfèrent ne pas prendre part au vote.

• **Mise à jour de l'organigramme de l'École doctorale**

À Rouen, Isabelle Maillard a remplacé début septembre Marion Ghislain en tant que gestionnaire de l'École doctorale.

Des changements sont également enregistrés au sein des directions de certaines équipes :

- HisTeMé (Caen) : Anne de Mathan remplace Eva Guillorel, qui a obtenu une mutation ;
- Dylis (Rouen) : Salih Akin est le nouveau directeur adjoint ;
- GRIC (Le Havre) : des élections vont avoir lieu prochainement pour remplacer le directeur Georges Claude Guilbert, qui a démissionné pour raisons de santé.



- **Informations sur les diverses réunions d'accueil des doctorant.e.s et les réunions destinées aux étudiant.e.s en Master**

Accueil des doctorant.e.s

Des réunions d'accueil des doctorant.e.s de première année de toutes les Écoles doctorales sont organisées par le Collège des Écoles doctorales : le mardi 3 novembre à Caen, le jeudi 5 à Rouen. La date pour Le Havre n'est pas encore connue.

Une réunion d'accueil destinée aux lauréats des RIN 100% et 50% est également organisée par la Région le 23 novembre.

Enfin, la réunion de rentrée des doctorant.e.s HMPL et HSRT (qui ne s'adresse pas seulement aux nouveaux inscrits), aura lieu le 5 novembre à 10h à Rouen, le 19 novembre en milieu d'après-midi à Caen.

Réunions d'information pour les Master (et futur.e.s doctorant.e.s)

À Caen, une réunion est organisée conjointement par les 4 Écoles doctorales du pôle HCS, à savoir HMPL, HSRT, EGN et Droit le jeudi 8 octobre, dans un grand amphithéâtre. On a jugé préférable d'avancer la date de cette réunion d'information (elle avait eu lieu à la mi-novembre l'an dernier) pour tenir compte du calendrier des RIN doctorants.

À Rouen et au Havre, la date de cette réunion n'est pas encore fixée.

Toutes ces informations seront publiées sur le site de notre École doctorale.

- **Informations sur les inscriptions, sur les soutenances et sur les demandes de prolongation de contrats doctoraux**

Alexandra Merle informe le Conseil de quelques changements relatifs aux contrats doctoraux attribués en 2020 :

À Rouen, la candidate qui avait été classée première par la commission s'est désistée (elle a préféré un contrat doctoral d'une autre université). Cela ne change rien au nombre de contrats doctoraux « établissement » ni à la répartition entre les équipes puisque la première candidate qui se trouvait sur la liste complémentaire, et qui a donc bénéficié de ce contrat disponible, est rattachée à la même équipe, l'ERAC. Michel Biard fait toutefois état des difficultés administratives auxquelles a donné lieu ce recrutement, la lauréate étant agrégée : l'obtention d'une mise en disponibilité auprès du Rectorat auquel elle était rattachée n'a pas été sans mal. De telles difficultés surgissent chaque année, et ne sont pas toujours heureusement résolues. Une discussion s'engage sur cette situation absurde qui pousse certains lauréats à renoncer à leur concours pour pouvoir honorer leur contrat



doctoral ou accepter un poste d'ATER (le cas s'est présenté à Caen pour deux jeunes collègues de l'UFR de Langues vivantes étrangères l'an dernier, et il y en a sans doute d'autres).

Un autre désistement, concernant cette fois les contrats financés par la Région (RIN), a des conséquences plus ennuyeuses pour notre École doctorale : un candidat qui s'était vu attribuer un de ces contrats y a renoncé pendant l'été. Le projet de thèse suivant dans le classement établi par le pôle HCS (puisque'il y a un interclassement entre les classements des 4 Écoles doctorales en Sciences humaines) ne relève pas de HMPL. Nous avons donc pour 2020 non pas 5 contrats RIN 100% mais 4.

Les inscriptions et réinscriptions sont en cours : les dates sont disponibles sur le site de l'École doctorale. Cette année, une certaine souplesse sera de mise, pour tenir compte des conséquences de la crise sanitaire. Par exemple, les contrats doctoraux pourront être signés tardivement (sauf dans le cas des doctorants agrégés qui doivent signer leur contrat en septembre).

Prolongations de contrats

Deux enquêtes parallèles auprès des doctorants ont été menées : l'une par les universités pour les doctorants sous contrat établissement (formulaire à remplir par les doctorant.e.s, puis par les directeurs de thèses, puis par la direction de l'équipe de rattachement, et enfin par l'École doctorale) et une autre en ligne sur lime survey pour la totalité des doctorant.e.s (financé.e.s ou non). Cette dernière enquête est remontée au Ministère qui, pour les contrats établissement, décidera du montant accordé pour financer les prolongations.

Les enquêtes faites par les universités de façon autonome ont servi à traiter le cas urgent des doctorant.e.s en 3^e année. En général, les doctorant.e.s ont obtenu l'assurance d'une prolongation de 3 ou 4 mois.

De son côté la Région a dès la fin juillet contacté les bénéficiaires d'un contrat RIN qui étaient en fin de 3^e année pour annoncer des prolongations, qui ont été également communiquées aux Écoles doctorales, ce qui est très appréciable. Ces prolongations sont d'une durée variable, l'examen des dossiers ayant été fait au cas par cas : elles vont de 2 mois à 8 mois, toutes Écoles doctorales confondues. Pour notre École doctorale, trois doctorant.e.s avaient demandé une prolongation et ont obtenu de 4 à 6 mois.

Pour les doctorant.e.s en 1^{re} et 2^e année, la Région a annoncé qu'elle examinerait les demandes en janvier ou février 2021.

Exonération du paiement de droits d'inscription :

Le CNU a légèrement décalé sa session de qualification cette année : la date limite de soutenance pour se présenter à la qualification est désormais le 16 janvier. Une discussion a eu lieu lors de la dernière réunion du Collège des Écoles Doctorales, le 2 septembre, sur la possibilité pour les universités d'étendre les conditions d'exonération de droits d'inscription aux doctorant.e.s qui soutiendront avant cette date (d'ordinaire, sont exonérés ceux et celles dont la soutenance est



prévue avant la fin décembre) Cette proposition a été soutenue par plusieurs directions d'Écoles doctorales, dont celle d'HMPL, mais la décision dépendra des universités.

Plusieurs membres du Conseil, dont les représentant.e.s des doctorant.e.s, s'expriment sur la possibilité d'obtenir, pour ceux qui soutiendraient entre janvier et mars, un remboursement partiel des frais d'inscription.

- **Point d'information sur les bourses RADIAN**

Jérôme Laurent rend compte des résultats du concours pour l'attribution des bourses RADIAN. Le jury s'est réuni deux fois, les 7 et 15 septembre : il y a eu cette année 29 dossiers sélectionnés, puis 9 auditions. Trois candidats ont été retenus : les résultats sont publiés sur le site de l'ED. Vendredi 2 octobre aura lieu une réunion d'information sur les bourses RADIAN.

- **Questions diverses**

Visite du HCÉRES

Un même comité de visite évaluera les Écoles doctorales HMPL et HSRT le 19 janvier après-midi à Rouen.

Pierrick Gandolfo relit actuellement les dossiers d'auto-évaluation, après la lecture croisée HMPL / HSRT, et il convient également de solliciter des experts extérieurs. Nous avons été priés de suggérer un ou plusieurs noms de collègues ayant l'expérience de la direction d'une École doctorale semblable à la nôtre et/ou de la collaboration avec le Hcéres. Ces expertises seront rémunérées.

Calendrier des candidatures aux contrats doctoraux

Le calendrier des candidatures aux contrats financés par la Région (RIN 100% et 50 %) sera sans doute identique à celui de l'an dernier ; il est donc vraisemblable que les dossiers soient attendus pour la fin novembre. Alexandra Merle rappelle la procédure inaugurée l'année dernière, qui devrait être reconduite :

- Les dossiers sont déposés par le « porteur de projet », c'est-à-dire le futur directeur ou la future directrice de la thèse. Même si le ou la futur.e doctorant.e est connu.e. (ce qui est le cas dans nos disciplines mais pas dans d'autres), le dossier met en avant le projet de thèse.
- Les projets sont évalués par deux experts externes à la COMUE. Parallèlement, notre ED doit donner un avis ; pour cela, comme l'an dernier nous procéderons à l'audition des candidat.e.s (c'est-à-dire des futur.e.s doctorant.e.s), de manière à établir un classement qui sera communiqué au pôle HCS.
- Il appartiendra au bureau du pôle de procéder ensuite à un interclassement entre les candidat.e.s des 4 ED de Sciences humaines et sociales, qui sera soumis à la Région.



Renouvellement des représentant.e.s des doctorant.e.s au Conseil

Les élections des représentant.e.s des doctorant.e.s au Conseil pour l'année 2021 auront lieu début janvier (les dates seront précisées par voie d'affichage sur le site de l'ED et par courriel envoyé à l'ensemble des doctorant.e.s). Comme l'an dernier, le vote aura lieu par voie électronique.

Formations

Il a été annoncé que le Collège des Écoles doctorales reconduisait ses formations transversales à l'identique. Pour les formations spécifiques, on peut soumettre au CED des propositions jusqu' à fin octobre.

Les journées de notre École doctorale, organisées par un comité constitué de doctorant.e.s, sur le thème des « Sources et archives », doivent avoir lieu le 20 novembre à Caen et le 30 novembre à Rouen.

Les questions diverses étant épuisées, la séance est levée à 16 h.